



# FONDS SOCIAL

## DEMANDE D'AIDE POUR LES NOUVEAUX AFFILIÉS TOUCHÉS PAR LA CRISE LIÉE AU COVID-19

CONFIDENTIEL

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Numéro de référence CAVEC : 00 \_\_\_\_\_ Numéro d'inscription à l'Ordre : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ N° de Sécurité sociale \_\_\_\_\_ clé \_\_\_

### POUR VOUS CONTACTER

N° et nom de la voie \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Tél. fixe \_\_\_\_\_ Tél. portable \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

### INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE DEMANDE D'AIDE

Vous êtes affilié à la Cavec depuis le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ Et exercez en tant que :  Indépendant  Salarié  
y compris SAS, SASU

Vous êtes au chômage :  Oui  Non Vous bénéficiez de l'ACRE :  Oui  Non

**Je sollicite une aide car je suis inscrit depuis le 1er janvier 2019 et que mon exercice professionnel a été fortement perturbé par la période de pandémie, en justifiant ou en attestant des éléments suivants :**

J'atteste ne pas avoir déposé de déclaration de cessation de paiement avant le 1er mars 2020

J'ai perdu des opportunités de développement, à justifier par tous moyens (**plan de financement prévisionnel, plan de développement du cabinet...**)

J'ai eu une baisse d'encaissements (**Joindre les justificatifs annuels et mensuels**):

Encaissements annuels en 2019 : \_\_\_\_\_ €

Encaissements annuels en 2020 : \_\_\_\_\_ €

Encaissements mensuels en 2021 : janvier \_\_\_\_\_ € février \_\_\_\_\_ € mars \_\_\_\_\_ €

*(prévisionnel)*

**EXPLIQUEZ VOTRE SITUATION ET MOTIVEZ VOTRE DEMANDE EN QUELQUES LIGNES :**

**Veillez nous transmettre tous les justificatifs nécessaires à l'étude de votre demande ainsi qu'un RIB et le dernier avis d'impôt. J'atteste sur l'honneur, l'exactitude des présentes déclarations et je m'engage à en faciliter toute vérification.**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ Signature

IMPORTANT : « La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles L. 114-13 du code de la Sécurité sociale, 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal). Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant »